

15^{c.}

Journal du Lot

15^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur
L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page	1 fr. 25
» 2 ^e page	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les fluctuations désordonnées du change et l'opinion de la presse européenne. — « Période de rudes épreuves pour la France ! » — Sans doute, mais les Français ont le moyen de réagir et de triompher, de l'avéner même de cartellistes avérés.

Les fluctuations désordonnées du change, la chute persistante et injustifiée du franc provoquant des commentaires innombrables dans toute la presse européenne.

On s'indigne de l'égoïsme excessif des Anglo-Saxons qui ayant tiré leur épingle du jeu — l'Amérique en dérivant l'or mondial ; l'Angleterre en drainant la marine boche et en s'emparant des colonies allemandes, ce qui constitue pour elle un dédommagement appréciable... — Les Anglo-Saxons, disons-nous, ayant monopolisé les profits, ne songent plus qu'à se montrer des créanciers impitoyables.

C'est pourquoi, l'ère Nouvelle, journal cartelliste, écrit avec humeur : « Que nul, à Londres ou à Washington, n'espère nous faire signer un traité de Francfort économique. »

La liberté de la France, ce n'est pas uniquement la liberté des frontières, c'est la liberté des marchés, la liberté des échanges et des transactions.

Qui donc oserait nous demander, à nous, les vainqueurs, le sacrifice d'une liberté que nous n'avons jamais voulu ravir aux vaincus ?

La Belgique, dans une situation identique, a sauvé l'indépendance de son économie. Il serait périlleux de nous priver de faire moins qu'elle. Il y a deux ans, les Anglo-Saxons nous ont sommé de renoncer à la politique des gages en nous démontrant la vanité du système des saisies internationales.

Nous avons renoncé à occuper la Ruhr ! Nous ne voyons pas très bien comment on nous persuaderait de laisser occuper la Banque de France.

Nous avons lâché le charbon allemand. La moindre des choses est qu'on lâche l'or français.

Faisant écho à ce commentaire amer mais juste, un journal allemand, le Lokat-Anzeiger, écrit au même moment :

« Pour des raisons de prudence, la France officielle rend aux Américains les plus grands honneurs, auxquels la population semble également s'associer, mais les Etats-Unis ont tout fait pendant ces dernières années pour détruire le prestige dont ils jouissaient en France. »

Les Etats-Unis, pourtant si riches, réclament implacablement le remboursement de leurs créances et le peuple français pêche dans le désert quand il fait valoir qu'il a sacrifié plus d'un million et demi de ses enfants alors que l'Amérique a dépensé seulement quelques milliards de dollars. Nos voisins d'outre-Rhin devront sous peu courber le dos sous les coups de Wall-Street.

Les Américains ont l'intention délibérée d'asservir la France au point de vue économique, comme ils l'ont fait déjà pour l'Italie et la Belgique. Ils veulent en outre que l'Europe reconnaisse la supériorité de leur civilisation ! L'Europe d'avant-guerre avait résisté quelque peu aux prétentions hégémoniques des Yankees, mais elle est si épuisée par la guerre, les révolutions, et la misère qu'elle n'est plus capable de défendre encore ni son autonomie économique, ni son indépendance spirituelle. Cependant, il n'est pas douteux que la France cherchera à secouer le joug américain et personne ne peut encore prévoir quelle forme prendra cette lutte ? Elle ne sera peut-être pas différente de beaucoup du mouvement xénophobe en Chine, tandis que les Américains tenteront de fomenter des troubles intérieurs en achetant une partie de la presse française. C'est dans un pays déchiré par les luttes de partis que la finance internationale peut pêcher le plus facilement en eau trouble. La France va être soumise à une période de rudes épreuves.

« M. Marquet me crie : « Trahison ! » Vis-à-vis de qui ? Du radicalisme ? Radical socialiste je suis, et l'entends demeurer. Trahison vis-à-vis du cartel ? Le cartel, c'est moi qui ai aidé à le former en Gironde ; j'estimais que la collaboration des socialistes ferait rattraper aux républicains le temps perdu dans la collaboration avec le Bloc national.

« M. Marquet me crie : « Trahison ! » Vis-à-vis de qui ? Du radicalisme ? Radical socialiste je suis, et l'entends demeurer. Trahison vis-à-vis du cartel ? Le cartel, c'est moi qui ai aidé à le former en Gironde ; j'estimais que la collaboration des socialistes ferait rattraper aux républicains le temps perdu dans la collaboration avec le Bloc national.

« M. Marquet me crie : « Trahison ! » Vis-à-vis de qui ? Du radicalisme ? Radical socialiste je suis, et l'entends demeurer. Trahison vis-à-vis du cartel ? Le cartel, c'est moi qui ai aidé à le former en Gironde ; j'estimais que la collaboration des socialistes ferait rattraper aux républicains le temps perdu dans la collaboration avec le Bloc national.

« M. Marquet me crie : « Trahison ! » Vis-à-vis de qui ? Du radicalisme ? Radical socialiste je suis, et l'entends demeurer. Trahison vis-à-vis du cartel ? Le cartel, c'est moi qui ai aidé à le former en Gironde ; j'estimais que la collaboration des socialistes ferait rattraper aux républicains le temps perdu dans la collaboration avec le Bloc national.

« M. Marquet me crie : « Trahison ! » Vis-à-vis de qui ? Du radicalisme ? Radical socialiste je suis, et l'entends demeurer. Trahison vis-à-vis du cartel ? Le cartel, c'est moi qui ai aidé à le former en Gironde ; j'estimais que la collaboration des socialistes ferait rattraper aux républicains le temps perdu dans la collaboration avec le Bloc national.

« M. Marquet me crie : « Trahison ! » Vis-à-vis de qui ? Du radicalisme ? Radical socialiste je suis, et l'entends demeurer. Trahison vis-à-vis du cartel ? Le cartel, c'est moi qui ai aidé à le former en Gironde ; j'estimais que la collaboration des socialistes ferait rattraper aux républicains le temps perdu dans la collaboration avec le Bloc national.

Il ne tiendrait qu'à nous cependant de sortir à notre honneur de ces heures difficiles.

Notre distingué confrère, Lucien Romier, met les choses au point en quelques lignes pleines de bon sens : « S'adressant à nos « gouvernants », il écrit :

« Vous avez en mains le sort d'une nation exceptionnellement riche, inventive et souple. Vous disposez, pour redresser sa chance, de ressources que ne possèdent nos voisins. Il suffirait de quelques mesures, presque anodines, mais conduites avec adresse et méthodiquement pour que la France recouvrât sa santé, son prestige, pour qu'elle redevenît le sol béni sur lequel il fait bon vivre, pour que la richesse qu'elle produit et celle que lui apportent ses hôtes y engendrent la sécurité et le bien-être, pour qu'aidés de cette fortune qui est notre privilège, vous fissiez de l'Etat une chose utile et puissante, pour que vous rendiez chaque citoyen socialement heureux... Et vous vous promenez, orgueilleux et rageurs, dans vos voitures de remise, l'esprit buté à des ignorances ou à des petites-tesse... »

« C'est la faute des étrangers, grognez-vous. Mais non ! Ce n'est pas la faute du vent si la maison s'écroule ; c'est la faute des hommes qui l'ont construite et doivent la surveiller. »

« Nous avons peur, en faisant le moindre geste hors des routines, de mettre la République, la Démocratie et la Liberté en péril. »

« Mais, pauvres gens, si vous persistez dans vos erreurs et votre laisser-aller, il ne restera rien de la République, de la Démocratie et de la Liberté dans un an ou dix-huit mois. L'Etat, le pouvoir, les armes, tout ce qui garantit la Constitution et les lois, dépendront alors, non du bulletin de vote, mais d'un peu d'or ou d'une liasse de dollars avec quoi nourrir les fous et leur procurer du travail. »

« Votre pensée sincère est : « Nous voudrions bien garder nos places et y vivre sans histoires. Garder vos places ? A continuer comme vous faites, le jour approche où vous les quitterez précipitamment pour fuir les risques que vous aurez provoqués... »

« Depuis des années, vous n'avez rien compris, vous n'avez rien voulu entendre, toutes vos prévisions et tous vos calculs ont été déçus, toutes vos malices ont échoué. Daignez donc avoir un peu de cette modestie et de ce désintéressement qui sont les conditions de la clairvoyance. »

« La situation n'est pas désespérée. C'est vous qui êtes désespérants. »

« La solution n'échappe pas à nos élus. Et ce n'est pas un bloc-nationaliste, mais bien un cartelliste bon teint, M. Falcoz, qui disait ces jours derniers dans les couloirs de la Chambre — fort animés en dépit des vacances parlementaires ! — :

« Il n'y a plus qu'un moyen d'en sortir. Il faut ou renverser le Cabinet ou lui faire comprendre qu'il doit démissionner, puisqu'il n'a pas été à la hauteur de sa tâche. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et le condamnent. Et il faut constituer un ministère d'union sacrée, de défense nationale plutôt, allant de M. Léon Blum à M. Louis Marin, en passant par MM. Herriot et Poincaré. »

« Et ce langage courageux était fortement approuvé. »

« Nous entendons bien que certains, parmi les purs, se montrent timorés et qu'ils redoutent la colère des socialistes. Mais l'heure n'est pas éloignée où les radicaux-socialistes comprendront que leur devoir est de secouer le joug d'un parti qui place l'intérêt du pays après l'intérêt de leur groupe. »

« Il en est une preuve nouvelle dans la polémique qui se poursuit, à Bordeaux, entre M. Marquet, socialiste, et M. Cante, radical, élus tous les deux sur la même liste. »

« M. Cante, traité de « radical félon », riposte :

« M. Marquet me crie : « Trahison ! » Vis-à-vis de qui ? Du radicalisme ? Radical socialiste je suis, et l'entends demeurer. Trahison vis-à-vis du cartel ? Le cartel, c'est moi qui ai aidé à le former en Gironde ; j'estimais que la collaboration des socialistes ferait rattraper aux républicains le temps perdu dans la collaboration avec le Bloc national.

« M. Marquet me crie : « Trahison ! » Vis-à-vis de qui ? Du radicalisme ? Radical socialiste je suis, et l'entends demeurer. Trahison vis-à-vis du cartel ? Le cartel, c'est moi qui ai aidé à le former en Gironde ; j'estimais que la collaboration des socialistes ferait rattraper aux républicains le temps perdu dans la collaboration avec le Bloc national.

« M. Marquet me crie : « Trahison ! » Vis-à-vis de qui ? Du radicalisme ? Radical socialiste je suis, et l'entends demeurer. Trahison vis-à-vis du cartel ? Le cartel, c'est moi qui ai aidé à le former en Gironde ; j'estimais que la collaboration des socialistes ferait rattraper aux républicains le temps perdu dans la collaboration avec le Bloc national.

« M. Marquet me crie : « Trahison ! » Vis-à-vis de qui ? Du radicalisme ? Radical socialiste je suis, et l'entends demeurer. Trahison vis-à-vis du cartel ? Le cartel, c'est moi qui ai aidé à le former en Gironde ; j'estimais que la collaboration des socialistes ferait rattraper aux républicains le temps perdu dans la collaboration avec le Bloc national.

« M. Marquet me crie : « Trahison ! » Vis-à-vis de qui ? Du radicalisme ? Radical socialiste je suis, et l'entends demeurer. Trahison vis-à-vis du cartel ? Le cartel, c'est moi qui ai aidé à le former en Gironde ; j'estimais que la collaboration des socialistes ferait rattraper aux républicains le temps perdu dans la collaboration avec le Bloc national.

« M. Marquet me crie : « Trahison ! » Vis-à-vis de qui ? Du radicalisme ? Radical socialiste je suis, et l'entends demeurer. Trahison vis-à-vis du cartel ? Le cartel, c'est moi qui ai aidé à le former en Gironde ; j'estimais que la collaboration des socialistes ferait rattraper aux républicains le temps perdu dans la collaboration avec le Bloc national.

« M. Marquet me crie : « Trahison ! » Vis-à-vis de qui ? Du radicalisme ? Radical socialiste je suis, et l'entends demeurer. Trahison vis-à-vis du cartel ? Le cartel, c'est moi qui ai aidé à le former en Gironde ; j'estimais que la collaboration des socialistes ferait rattraper aux républicains le temps perdu dans la collaboration avec le Bloc national.

« M. Marquet me crie : « Trahison ! » Vis-à-vis de qui ? Du radicalisme ? Radical socialiste je suis, et l'entends demeurer. Trahison vis-à-vis du cartel ? Le cartel, c'est moi qui ai aidé à le former en Gironde ; j'estimais que la collaboration des socialistes ferait rattraper aux républicains le temps perdu dans la collaboration avec le Bloc national.

« M. Marquet me crie : « Trahison ! » Vis-à-vis de qui ? Du radicalisme ? Radical socialiste je suis, et l'entends demeurer. Trahison vis-à-vis du cartel ? Le cartel, c'est moi qui ai aidé à le former en Gironde ; j'estimais que la collaboration des socialistes ferait rattraper aux républicains le temps perdu dans la collaboration avec le Bloc national.

« Au lendemain même de la victoire commune, le cartel est trahi par qui ? Par le refus des socialistes de participer au pouvoir ; avec leur soutien, un gouvernement radical se constitue, puis un autre ; mais il chancelle et succombe, trahi par qui ? Par les socialistes. Enhardis par les discussions du cartel, les communistes, fascistes rouges aussi redoutables à la démocratie que les bleus et les blancs, remportent des victoires électtorales sur les troupes républicaines trahies par qui ? Par les socialistes ; félons et saxons, de quel côté sont-ils donc ? Ces vocables sonores conviennent tellement à mon adversaire qu'en me les adressant il se les applique sur la figure, comme une gifflée mal décochée. »

« Le torchon brûle ! »

« Souhaitons que ce soit l'indice de la dislocation d'une alliance qui va à l'encontre des intérêts généraux du pays. »

« Nous pensons sincèrement comme notre confrère des Débats, lorsqu'il écrit :

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

« Il est pénible de constater qu'un pays laborieux comme le nôtre, qui est si plein de ressources et d'activité, qui représente une valeur si véritable, soit la victime d'une folle entreprise de partis. Seule une politique d'union mettra fin à la crise de défiance, dont nous subissons les conséquences. Il faut que les offres de livres et de dollars reviennent sur notre marché. Il faut rétablir la conviction que la monnaie française se redressera. Alors la spéculation sera à la hausse et non plus à la baisse. Mais, pour obtenir ces résultats, un changement de direction est nécessaire, et il est nécessaire immédiatement. »

France. Mais le Sénat américain, par contre, ne discuterait l'accord qu'après la fin du débat au Parlement français. Ainsi on économiserait du temps et la ratification finale pourrait être votée avant les vacances.

Un crédit américain à la Tchéco-Slovaquie

La National City Bank confirme la nouvelle qu'un crédit de 20 millions de dollars a été ouvert à la Tchéco-Slovaquie.

La Conférence du Désarmement

La Conférence préparatoire du désarmement a poursuivi l'examen général du questionnaire soumis à ses délibérations.

Une nouvelle controverse entre M. Paul-Boncour et lord Cecil n'a pas permis aux points de vue de se rapprocher. Lord Cecil prétend que tous les armements sans distinction sont offensifs ou peuvent le devenir. Le représentant de la France soutient, au contraire, que certains armements, tels que les places fortes de l'Est ou l'armée suisse ne présentent qu'un caractère défensif. Mais le point le plus important qui a été discuté est certainement celui-ci : Les armements d'un pays se mesureront-ils à la situation géographique, au nombre de ses habitants, à ses richesses, etc., ou bien au degré de sécurité qu'en cas d'agression ce pays pourrait recevoir ?

Les représentants des petits Etats n'ont pas dissimulé qu'au regard de leurs gouvernements, la sécurité est la condition dominante du problème du désarmement. Ils ont à ce sujet développé un point de vue absolument semblable à celui de la France.

En Angleterre

A la Chambre des Communes

Répondant à M. Snowden qui demande si M. Churchill peut ajouter quelque chose aux informations rares et probablement inexactes, publiées dans la presse, concernant ses entretiens avec le ministre des finances français, le chancelier de l'Echiquier déclare que les négociations continuent toujours.

« J'attends le ministre français qui va revenir sous peu. Je ne pense pas qu'une révélation partielle des discussions, aiderait d'une façon quelconque à aboutir à une conclusion satisfaisante. D'ailleurs, la position essentielle adoptée par la Grande-Bretagne a déjà été si clairement et nettement définie, que les points en suspens qui font l'objet de la discussion actuelle ne sont qu'une question de détail. »

La crise minière

Les mineurs anglais repoussent les propositions du Gouvernement

La conférence des délégués mineurs a adopté une résolution refusant d'accepter toutes les propositions gouvernementales pour la réduction des salaires.

Le mouvement ouvrier anglais n'est pas fini

Dans un discours prononcé à Rostov, M. Boukharine a déclaré à propos de la grève générale anglaise :

« L'événement a une portée historique et mondiale. Le mouvement ouvrier anglais n'est pas encore brisé ; il n'a pas dit son dernier mot. Les ouvriers ne tarderont pas à arracher ses feuilles de vigne au parlementarisme. »

« La gauche des trade-unions va se renforcer. L'ouvrier moyen, après quelques hésitations, va passer à gauche et le rôle des communistes deviendra considérable. Tenons-nous prêts. »

En Belgique

Le cabinet belge est constitué

Il se compose de M. Henri Jaspar, premier ministre sans portefeuille ; M. Vandervelde, ministre des affaires étrangères ; M. de Broqueville, ministre de la défense nationale ; M. K. Huysmans, ministre des sciences et des arts ; M. Paul Hymans, ministre de la justice et de l'intérieur ; M. Baels, ministre des travaux publics et de l'agriculture ; M. le baron Houtart, ministre des finances et des colonies ; M. Franqui, ministre de la trésorerie (nouveau ministre) ; M. Ansoële, ministre des chemins de fer ;

M. J. Wautera, ministre de l'industrie et du travail.

Le ministère des colonies étant rattaché à celui des finances, M. Arnold remplira les fonctions de sous-secrétaire d'Etats aux colonies.

Au Maroc

L'avance des troupes franco-espagnoles

Les derniers renseignements confirment les résultats heureux signalés jusqu'ici.

Partout, les troupes françaises ont dépassé largement leurs objectifs de la journée, l'ennemi opposant seulement quelque résistance sur la gauche de notre dispositif dans la région du djebel Peronât, sur le front de la première division. Les observateurs en avion voyaient progresser les colonnes franco-espagnoles, dans toutes les directions convergeant sur l'oued Nekor.

Sur les pistes allant vers le nord on constate un grand exode de dissidents, emmenant leurs troupeaux.

El Beraber, qui fut longtemps un poste important de commandement ennemi, est pris et largement dépassé.

Toute la fraction des Beni-Acqui s'est soumise aux Espagnols

Dans le secteur d'Ajdîr, toute la fraction des Beni Acqui, qui est la plus importante et la plus guerrière des Beni Touzine Gueznaïa, s'est récemment soumise. La harka constituée avec ces éléments des Beni Touzine a installé sa colonne à Meseta Tafef, entrant ainsi en liaison avec les Français établis à Souk-el-Arba-de-Taourirt.

Les tribus soumises livrent chaque jour des armements.

En Syrie

Contre les rebelles

Au cours d'une reconnaissance effectuée dans le village d'Akrout, les chasseurs libanais ont eu un engagement sérieux, avec des bandes de rebelles. Les pertes subies sont encore ignor

entendues puisqu'aussi bien rien ne va plus au point de vue fiscal.

Le nouveau ministre des finances veut leur donner satisfaction.

Les spéculateurs de notre devise seront tranquilles; c'est décidé. Comment? Comme on l'a fait jusqu'à ce jour? Ce n'est pas la peine, alors, de mettre en branle l'appareil judiciaire.

Et pour cause, car voici un fait que chacun appréciera.

« L'autre jour, Raymond Bernard, le metteur en scène du « Miracle des Loups », vint à Genève, où le Président du Conseil polonais l'attendait. On sait que le fils de Tristan Bernard tourne un film d'histoire polonaise.

A la douane, Raymond Bernard fut fouillé. Il avait déclaré être porteur de 5.000 francs. On trouva qu'il y avait dans ses poches de la monnaie en plus de cette somme pour 200 francs. Et les douaniers français lui firent déposer la somme avant de le laisser partir.

Dans le même compartiment, il y avait un autre voyageur. Après la douane, il dit au metteur en scène : — Que ne prenez-vous un chèque, tout simplement, sur une banque suisse? Voyez... »

Et le voyageur, qui n'avait eu aucun ennui ni aucun désagrément, montra un chèque de... 100.000 francs.

« Eh! bien! ce fait est suggestif, n'est-ce pas? Il prouve que les gros possesseurs se débrouillent toujours et que les mesures qu'on a prises jusqu'à ce jour n'ont été appliquées que contre de braves gens.

Combien de capitalistes ont exporté des sommes immenses à l'étranger! On ne leur a rien dit. On le sait, pourtant. Mais on verbalise contre une personne qui déclare, de bonne foi, 5.000 fr., quand elle en a 5.200!!! »

« Il faut rapatrier les capitaux de l'étranger » a dit le ministre des finances. C'est très bien. Mais le Parlement votera-t-il les mesures qui seront nécessaires pour provoquer ce rapatriement? »

Si nous en croyons certaine information qui a été publiée dans plusieurs journaux et ici même, il paraît que le Parlement français compte de nombreux membres qui ont leurs capitaux à l'étranger!

En toute conscience, est-ce que les parlementaires peuvent légiférer contre les spéculateurs du franc? »

Il faudra bien malgré tout, qu'une solution intervienne.

La crise du change s'aggrave et qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, le pays est obligé de croire, car c'est la vérité, que le Parlement est et demeure responsable de cette crise qu'il pourrait atténuer, surmonter, supprimer, s'il faisait demain, de la bonne politique loyale, désintéressée! La feront-ils!

LOUIS BONNET.

quand arrive, à toute vitesse, une auto.

Bah! aucun accident ne s'est produit depuis longtemps dans cette rue!

Eh bien! attendons un accident, mais alors, il faut espérer que l'on mettra bon ordre à la circulation des véhicules ou qu'on mettra la rue en bon état.

Une simple demande: Est-ce qu'il ne serait pas possible d'ouvrir les fontaines une heure plus tôt, le matin?

Si l'heure normale du travail commence à 8 heures, il faut pour être en place, se lever à 7 heures. Et les robinets ne coulent pas.

Il n'y a qu'à faire provision d'eau le soir, parbleu! Eh! oui! mais on n'y pense pas toujours!

LOUIS BONNET.

Conseil départemental d'hygiène du Lot

Le conseil départemental d'hygiène du Lot s'est réuni le mardi, 18 mai 1926, à l'Hôtel de la Préfecture, sous la Présidence de M. Bord, Secrétaire Général.

Présents: MM. Docteur Besse, Cazes, Gayet, Manihabal, Orliac, Garnal, Rescoussie, Tourriol.

Le conseil donne un avis favorable au projet des translations du cimetière de la commune de Flaugnac.

Il donne également un avis favorable:

- au projet de construction d'une Ecole de Garçons dans la commune de Cardaillac;
- au projet de construction d'une Ecole de Filles dans la commune de Frayssinhes;
- au projet de translation du cimetière de Cambayrac.

M. Cazes, ingénieur, donne lecture de son rapport sur le projet d'extension du réseau de distribution d'eau potable de la commune de Gourdon. Après examen de la question, le conseil approuve les conclusions du rapport et donne un avis favorable.

Le Président donne lecture d'un rapport de M. l'inspecteur d'Académie sur l'état défectueux, au point de vue de l'hygiène des cabinets d'aisance de l'Ecole privée de la commune de Flaugnac. M. Garnal appelle l'attention du conseil sur l'état défectueux des cabinets d'aisance de certaines Ecoles publiques du département et demande au Conseil de vouloir bien appliquer aux Ecoles publiques du département l'observation des règles d'hygiène qu'il demande au conseil de faire respecter dans les Ecoles privées. Le conseil est d'avis que ces prescriptions fassent l'objet de mesures générales pour toutes les Ecoles du département.

Le conseil donne un avis favorable à la demande de MM. Besson et Lacam à Gramat, en vue d'être autorisés à installer un dépôt de liquides inflammables.

Avis favorable est donné à la demande adressée par Mme la Comtesse de Morla, à Cénévières, pour l'installation d'une usine à ciment avec fours.

Le conseil donne un avis favorable au projet d'aménagement d'un refuge de vieillards à Brétenoux.

Le conseil approuve le projet d'assainissement, d'achèvement et d'aménagement des locaux scolaires de la commune de Douelle.

Avis favorable est donné au projet de construction d'un groupe scolaire dans la commune de Calviac.

Le conseil donne un avis favorable à la demande de M. Blanc, tendant à être autorisé à installer un dépôt de liquides inflammables à Puy-Evêque.

Avis favorable est donné à la demande de Mme Annae, bouchère à Prayssac, en vue de l'installation d'une tuerie particulière.

Le Secrétaire, du Conseil départemental d'Hygiène, Paul GARNAL.

Examens des bourses

Voici les résultats des examens des Bourses pour les Ecoles primaires supérieures:

ASPIRANTS

1^{re} série: Albressac, Babouille, Balmes, Bergues, Bernat, Chastagnol, Cuyba, Debard, Delbos, Gasquet, Gilbert, Gouygon, Hébrard, Laval, Lorblanchet, Marty, Massot, Maynard, Serre, Sirieys, Sol, Tontayre, Clostres, Lasserre.

2^{re} série: Arbus, Arènes, Baldy, Barry, Cammas, Castagné Jean, Cavalliac, Conne, Couderc Raymond, Daynard, Delord, Fau, Fazolle, Garrigou, Laborie, Laval, Laville, Laviolette, Marre, Mauriol, Nayrac, Pagnel, Pigniol, Pouzergues, Pressouyre, Sabrié, Fourmenty.

3^{re} série: Acciari, Cassagnade, Castel, Conquet, Couzy, Dordéblanc, Farjol, Martin, Mourgues, Pujol, Ricard.

4^{re} série: Balès, Bessou, Foussat, Marsal, Mashou, Ressonier, Roussilhe, Vayries.

ASPIRANTES

1^{re} série: Milles Acciari, Arzac, Arnaud, Balayssac, Bianqui, Bonnet, Bourianne, Carbonnière, Courcéjou, Dablanc, Delon, Deltail, Larnaudie, Lurguie, Mazières, Nouygué, Petit, Pezet, Solmiac, Sor, Souillac, Sourzat.

2^{re} série: Albareil, Andrieu, Astié, Bayard, Basset, Batut Marguerite, Bennet, Bertrand, Capel, Constant, Contou, Couderc Francine, David, Delmas, Delon, Delrieu, Deval, Dubruel, Four, Georges, Lacoste, Lacroix, Lafage, Lafeuille, Lalaurie, Lamontagne, Lasserre, Lasvax, Lavinal, Marouch, Meynard, Pezet, Poux, Rieux, Sennac, Souleille, Soumilhae.

Souillac, Terrié, Vidailac, Vigié, Labry, Lorioux.

3^{re} série: Asfaux, Cazelle, Delbos, Delcros, Delfort, Fréjeac, Herbeil, Lacroix, Laujol, Poujade.

4^{re} série: Artous, Brugidou, Parriel, Ste-Marie.

Ecole primaire supérieure

L'Ecole primaire supérieure de Cahors vient de remporter un beau succès. Sur 17 candidats du département du Lot reçus aux concours du surnumérariat des P. T. T., 10 appartiennent à cette Ecole.

Ce sont: MM. Barthélémy, Boudou, Bournael, Bourthoumiou, Cocula, Gigneste, Lascourré, Macary, Talou, Tréneules.

Ce beau succès remporté par notre Ecole primaire supérieure méritait d'être signalé.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'Inspection Académique du Lot a reçu à ce jour, au titre de la contribution volontaire les sommes complémentaires ci-après, savoir:

Personnel et élèves des écoles publiques du canton de Payrac	679 45
Personnel et élèves de l'école de filles de Lamothe-Fénelon	40
Personnel et élèves de l'école de filles de Thémines	81 50
Personnel et élèves des écoles publiques du canton de Lacapelle-Marival	1.664 35
Personnel et élèves des écoles publiques du canton de Gatus	1.310
Personnel et élèves des écoles publiques du canton de Gourdon	1.240
Personnel et élèves des écoles publiques de Pradines et de Labéraudie	205 85
Personnel et élèves de l'école publique de Saint-Georges (Cahors)	50
Personnel et élèves de l'école de filles de Vairoulle	20
Personnel et élèves des écoles publiques des cantons de Figeac	703
Personnel et élèves de l'école privée de filles de Vaylats	20
Personnel et élèves des écoles publiques des cantons de Figeac plus un titre de rente 4 0/0 (1918)	2.540
Personnel et élèves du lycée de garçons de Cahors	1.500
Personnel et élèves de l'école publique de Salviac-Monfaucon	20
M. Bourgoing, inspecteur d'Académie du Lot	100
M. Bourthoumiou, secrétaire de l'Inspection Académique à Cahors	50
Mme Bellies, sténographe à l'Inspection Académique à Cahors	10
Mme Vanel, institutrice suppléante	10
Total de la présente liste (pour mémoire) Total de la liste précédente	10.244 45 33.986
Total général des sommes versées par le personnel enseignant et les élèves du département du Lot	44.230 45

M. l'inspecteur d'Académie adresse au personnel enseignant et aux élèves du Lot, les remerciements suivants:

Mieux qu'importe quel commentaire la somme obtenue par souscription volontaire dans les établissements et écoles du Lot, prouve l'élan généreux qui vous anime et vous a inspiré d'aller dans la mesure de vos moyens, au secours des finances de la France. Bien cordialement, je vous remercie d'avoir répondu à mon appel et d'avoir, une fois de plus, manifesté votre dévouement au pays.

M. le Préfet du Lot me charge de vous faire savoir qu'il est heureux de joindre ses remerciements aux miens.

H. BOURGOIN.

Nécrologie

Nous apprenons avec un très vif regret la mort de notre ami Félix Harang, Sténographe Judiciaire agréé près le Tribunal Civil de la Seine, Président du Syndicat général des Sténographes et Dactylographes.

M. Harang comptait de très nombreuses sympathies dans notre ville. Depuis 1897, en effet, il était chargé de la Sténographie du Conseil général du Lot et pendant plus de 25 ans il remplit ces fonctions avec une conscience, une bonne grâce, un talent qui furent grandement appréciés par les conseillers généraux.

Toujours aimable, travailleur acharné, d'une habileté consommée dans son art, il jouissait au Palais et dans toute sa clientèle d'une sympathie unanime.

Depuis deux ou trois ans, il avait dû, sur les conseils des médecins, se faire suppléer par sa fille, Mlle Madeleine Harang, qui, elle aussi, est une sténographe particulièrement remarquable.

Nous prions Mme et Mlle Harang de trouver ici l'expression de nos sentiments douloureusement émus.

Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de Mme veuve Dulac, née Besse, décédée à Cahors, à l'âge de 74 ans.

Cette mort met en deuil M. et Mme Victor Besse, trésorier-honoraire de la Caisse d'Epargne, Mme veuve François Besse, MM. Pierre Besse, avocat, notre confrère Louis Besse, le docteur Maurice Besse, O'Donovan, Dulac, Calméjane-Course.

Mme Dulac était la veuve du regretté M. Dulac, ancien économe de lycée et s'était retirée à Cahors où elle était bien connue et estimée.

Nous adressons aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Concert public

Jeudi soir, l'Avenir Cadurcien a donné un excellent concert sur les Allées Fénelon.

La soirée était belle, la température très douce, aussi il y avait foule autour du kiosque pour entendre l'exécution des morceaux portés au programme fort bien composé du concert.

Nos félicitations à nos jeunes et bons musiciens et à leur dévoué directeur, M. François Rivière.

Cour d'assises du Lot

Voici la liste des jurés qui siègeront à la session des assises du Lot qui s'ouvrira à Cahors, le 21 juin 1926, sous la présidence de M. Langlade, conseiller à la Cour d'Agen, assisté de MM. Grimal, président et Testas, juge au siège.

MM.
Bel, propriétaire au Vigan.
Combettes, liquoriste à Gourdon.
Labrousse, maire à Comiac.
Louradour, propriétaire à Cavagnac.
Besse, docteur à Cahors.
Courroun, instituteur en retraite à Anglars-Nozac.
Aryolles, expéditeur à Carennac.
Destruel, aubergiste à Lacapelle-Marival.
Pons, distillateur à Figeac.
Sint, propriétaire à Figeac.
Latronchère, forgeron à Lherm.
Bergougné, adjoint au maire à St-Vincent-Rive-d'Ol.
Arnal, épicier à Frayssinet-le-Gelat.
Colon, cultivateur à Vidailac.
Lalaurie, retraité à Cahors.
Coupet, cultivateur à Vairaire.
Conquet, propriétaire à Tou-de-Faure.
Bersegol, propriétaire à Vire.
Raty, propriétaire à St-Félix.
Faurie, propriétaire à Anjols.
Boissel, restaurateur à Thédirac.
Rhodes, instituteur en retraite à Dégagnac.
Gourdon, cordonnier à Lavergne.
Vaille, maire de Ginlac.
Cambon, maire de Laurettes.
Vimore, propriétaire au Vigan.
Piale d'Astrex, propriétaire à Souceyrac.
Gauzin, propriétaire à Autoire.
Bourdarie, propriétaire à St-Germain.
Capel, retraité à Faycelles.
Rigouste, maire de Boussac.
Richard, propriétaire à Thémines.
Arnal, propriétaire à Vidailac (Figeac).
Landelie, peintre à Gramat.
Combettes, directeur d'usine à Capdenac.
Rougier, négociant aux Quaires-Roules.

Jurés supplémentaires

Maratnoeh Charles, négociant à Cahors.
Barreau, professeur de musique à Cahors.
Rigal, chapelier à Cahors.
Grandcour, négociant à Cahors.

Pigeon voyageur

M. Calvet, à Lacapelle (Cahors) a recueilli un pigeon voyageur portant l'insigne: N. 958, Agen-France, 25-L. (patte droite); Labaldie (cycles, Agen), anneau blanc (patte gauche).

AVIRON CADURCIEN

Commence début de saison, l'Aviron Cadurcien avait envoyé aux Régates de Limoges deux équipes. La compétition était d'importance, puisque 15 sociétés étaient représentées, tout le sud-ouest.

Nos deux équipes subirent victorieusement les éliminatoires, la 1^{re}, avec un mauvais numéro d'ordre au départ fit 4^e en yole, résultat qui n'est pas négligeable, vu le nombre de partants. L'équipe II (débutants) confirma les espérances du Comité en finissant 2^e à une demi-longueur de Castillon (yole de mer).

Par la suite un temps épouvantable empêcha nos deux quatre de disputer leurs chances dans les finales d'outrigger.

Dimanche, aux Régates de Toulouse, l'Aviron sera représenté par 3 équipes en yole et en outrigger et par notre skiffleur. Les deux équipes de jeunes auront la lourde tâche de conserver à notre Société le « Challenge du Télégramme » remporté l'année dernière par leurs aînés.

Il n'est pas douteux que, comme par le passé les couleurs de l'Aviron Cadurcien seront souvent à l'honneur au cours de la saison 1926.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 10 au 15 mai 1926, a été la suivante:

Nombre de placements locaux à demeure: 6 hommes, 1 femme.

Interlocaux: 7 hommes.

En extra: 2 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites: néant.

Offres d'emploi non satisfaites: 7 hommes, 3 femmes.

Fête des Acacias

La jeunesse de la Place des Acacias a l'honneur de prévenir le public qu'elle organise pour les 12, 13 et 14 juin sa fête annuelle, que nous espérons obtiendra, comme toutes les années précédentes un très gros succès.

Le programme étant à l'étude sera donné ultérieurement.

Le Comité.

Pertes

Il a été perdu: une paire de lunettes, par M. Couderc, 28, Boulevard Gambetta; un portefeuille non usagé contenant une certaine somme par Mme Roques, à Lamothe (Cahors).

Objets trouvés

Il a été trouvé: un portefeuille noir contenant une certaine somme par Mme Richard, rue Feydel; un stylo par M. Ganié, brigadier-facteur, 9, rue Barry à St-Georges; un portefeuille rouge contenant 100 francs en billets de banque et plusieurs titres de rente qu'il a remis à son propriétaire, par M. Deltail, à Labéraudie.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 20 mai 1926

DÉLIT DE CHASSE

B... de Marminiac, est un chasseur impénitent. Il va à la chasse quand bon lui semble: il aime à savourer une pièce de gibier.

Mais le lapin qu'il a tué, ces jours derniers lui coûtera cher. 50 francs d'amende, 100 francs pour tenir lieu du permis de chasse et la confiscation du fusil.

OUTRAGES

Le nommé Comebias est poursuivi pour outrages au commissaire de police. 15 jours de prison.

FRAUDEUR

Le sieur B... 51 ans, de Luzech, trouve qu'il ne gagne pas assez sur la vente du lait. Il l'additionne d'eau dans une proportion de 13 à 16 0/0, ce qui lui permet de réaliser un peu plus de bénéfices.

Mais les clients ont porté plainte et B... a été pincé. Coût: 200 francs d'amende, insertion du jugement dans deux journaux et affichage devant la porte de la mairie.

CHRONIQUE SPORTIVE

U. V. F.

Comité départemental du Lot

C'est le dimanche 6 juin que le comité départemental fera disputer le brevet militaire de 100 km. sur le trajet de Cahors, Cahors et retour.

Géographie officielle est dotée de plusieurs prix offerts par la maison Thibaut et C^{ie} produits Gibbs. Prix: 1^{er}: 50 fr.; 2^e: 30 fr.; 3^e: 20 fr.; 4^e: 15 fr.; 5^e: 10 fr.; 6^e: 5 fr.

Dossards café de la Promenade à 13 h. Départ borne 0 km. 300, cours Vaxis à 14 h.

Arrivée borne 0 km. 300 cours Vaxis. Virage à Cahors borne 50 km. 300.

Engagements 3 fr. licence obligatoire. Clôture des engagements le 5 juin à 20 heures.

Adresse des engagements: Lestand F., chef délégué Cahors.

Le Comité.

Accidents de travail

En portant une montée pour reluire, le nommé Fernand Jeantal, 18 ans, relieur aux ateliers de M. Coueslant, imprimeur à Cahors, a été atteint de rupture musculaire par effort, d'où un gonflement de la cuisse gauche qui, de l'avis de M. le docteur Calvet, entrainera une incapacité de travail de huit jours.

Dans les chantiers de la Banque de France, le nommé Frédéric Maurin, 45 ans, manœuvre, demeurant 1, impasse Joussetin, était occupé à faire un percement dans un mur, lorsqu'il s'est donné un coup de massette sur la main gauche qui a provoqué une plaie infectée.

Cette blessure entrainera une incapacité temporaire de travail de quinze jours.

M. Bernard Causanel, 37 ans, chauffeur chez MM. Lambert et Rouquié, minotiers au moulin Saint-James, demeurant 55, boulevard Gambetta, manœuvrait une varne, lorsque la manivelle s'est détachée et l'a frappé à l'arcade sourcilière droite, lui faisant une profonde coupure. M. le docteur Calvet, qui a soigné le blessé, lui a prescrit un repos de 12 jours.

Classement des véhicules automobiles en 1926

Le classement des véhicules automobiles aura lieu à partir du 28 mai dans les départements du Lot, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Gers et Ariège.

A Toulouse, les opérations commenceront le 25 mai.

Dans leur propre intérêt et pour éviter toute poursuite ultérieure, les propriétaires de véhicules automobiles sont invités à appliquer les prescriptions des affiches spéciales apposées dans toutes les communes visitées et à s'adresser à la mairie de leur domicile pour tous renseignements complémentaires.

Société Nationale d'Horticulture de France

Vendredi 28 mai, à onze heures, M. le Président de la République inaugurera l'Exposition générale horticole de printemps, organisée au Cours-la-Reine, par la Société Nationale d'Horticulture de France: orchidées, fleurs variées, rosiers, arbustes fleuris, fruits, légumes, industries et beaux-arts horticoles, architecture des jardins, etc.

Cette fête florale, dont le succès s'accroît d'année en année ouvrira les autres jours de 9 h. à 18 h. 30 et clôturera le dimanche 6 juin au soir.

Conférences-promenades les samedi 29, dimanche 30 mai et jeudi 3 juin, à 10 heures du matin.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 10 au 15 mai 1926, a été la suivante:

Nombre de placements locaux à demeure: 6 hommes, 1 femme.

Interlocaux: 7 hommes.

En extra: 2 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites: néant.

Offres d'emploi non satisfaites: 7 hommes, 3 femmes.

Chronique des Théâtres

Nous rappelons que c'est ce soir, samedi 22 mai que les tournées Valéry donneront sur la scène de notre théâtre en représentation la belle œuvre de M. Henri Lavedan.

SERVIS

Parmi les artistes qui interpréteront cette œuvre magistrale, nous citerons: M. Valéry, des Folies-Bergère de Paris; M. Henri de Nevry, du Théâtre Antoine; Mme Jeanne Clément, du Vaudeville; Suzy Darbell, Jane Regieux, Marcelle Dengien et Cahuzac.

PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 22 — DIMANCHE 23

Le Signe sur la porte

grand drame (7 parties)

Pathé-Revue, documentaire

Foismol n'est pas sérieux comédie (2 parties)

SURCOUF (5^e époque)

ORCHESTRE

Direction: G. BALSAX, professeur de violon

ROYAL-CINEMA

Séances des 22 et 23. — Dimanche, mat. et soir.

Actualités — Documentaire

L'HOMME AUX CAMÉES

grand drame en 9 parties au temps romantique des crinolines et des capes. Du mystère, de l'émotion, de la bravoure et de l'amour.

La Caravane vers le Sud-Ouest

fou rire en 2 parties

CHRONIQUE SPORTIVE

U. V. F.

Comité départemental du Lot

C'est le dimanche 6 juin que le comité départemental fera disputer le brevet militaire de 100 km. sur le trajet de Cahors, Cahors et retour.

Géographie officielle est dotée de plusieurs prix offerts par la maison Thibaut et C^{ie} produits Gibbs. Prix: 1^{er}: 50 fr.; 2^e: 30 fr.; 3^e: 20 fr.; 4^e: 15 fr.; 5^e: 10 fr.; 6^e: 5 fr.

Dossards café de la Promenade à 13 h. Départ borne 0 km. 300, cours Vaxis à 14 h.

Arrivée borne 0 km. 300 cours Vaxis. Virage à Cahors borne 50 km. 300.

Engagements 3 fr. licence obligatoire. Clôture des engagements le 5 juin à 20 heures.

Adresse des engagements: Lestand F., chef délégué Cahors.

Le Comité.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 15 au 22 mai 1926

Naissances

Da Fonseca Gabrielle, rue Wilson, 27.
Dubon Jean, rue Portail-Alban, 2.
Milhan Jeannine, rue St-Urcisse, 17.
Demay André-Jean-Dominique, rue Wilson.
Venant Jacques, rue Wilson.
Galan Simone, rue des Boulevards, 21.

Publications de Mariages

Lagarde Maurice, cult. à Cahors, et Charles Lucie, s. p., à St-Daunès.
Mashou Marcel, élève mécanicien à Cahors, et Leguay Jeanne, robeuse à St-Martin-Labouval.
Jauvion Louis, employé de commerce à Dégagnac, et Delelaud Louise, employée de bureau à Cahors.
Pujols Pierre, employé de banque, et Juliette Arbouys, s. p., à Cahors.

Mariages

Rogon Georges, tourneur, et Rogon Olive, s. p.
Montagne Gustave, serrurier, et Faucher Simone, robeuse.

Décès

Manong, épouse Bastié, s. p., 40 ans, rue Nationale, 3.
Fernandez, épouse Ramirez, s. p., 30 ans, rue Wilson.
Meulet Pierre, s. p., 80 ans, rue Wilson.
Planacassagne Emilie, charretier, 65 ans, rue Lamié, 5.
Baudel Odette, 8 mois, Fontanet.

ENTREPRISE GENERALE DE TRANSPORTS AUTOMOBILES

DÉMÉNAGEMENTS PÉLERINAGES — VOYAGES — EXCURSIONS

Matériel Neuf

S'adresser

Paul NOYER

Faubourg Cabessut — CAHORS

« TERMINUS-HOTEL »

Le plus Grand Confort

RESTAURANT CHIC DE GOURMETS

Avec sa Cuisine de premier ordre

SA CAVE RENOMMÉE VINS & LIQUEURS de Grandes Marques

GRANDES SALLES

pour Noces, Banquets & Lunchs

CAHORS — (Nouvelle Avenue)

TELEPHONE: N° 50

ON DEMANDE A LOUER

à la campagne

à proximité du chemin de fer dans un rayon de trente kilomètres, autour de CAHORS

UNE MAISON NON MEUBLÉE

Avec JARDIN OMBRAGÉ

S'adresser les offres au « BUREAU DU JOURNAL »

Arrondissement de Cahors

Ventailiac

Fête locale. — Les habitants de Ventailiac, ont l'honneur de faire connaître à la population qu'ils organisent leur fête locale, qui aura lieu le 29 et 30 mai 1926. Le concours d'un orchestre de choix et imposant par le nombre des musiciens est assuré. Les préparatifs battent leur plein. Bonne journée en perspective. Danseuses et danseurs, préparez-vous. Rendez-vous en foule à Ventailiac le 30 mai, où vous trouverez le meilleur accueil.

Une buvette sera assurée pendant la durée des fêtes.

Nous donnerons le programme détaillé des réjouissances.

Les Habitants de Ventailiac.

Francoules

Accident. — M. Boisse, maire de Francoules, commis l'imprudence de monter sur une meule de paille. Tout à coup, il glissa, et tomba lourdement sur le sol, se faisant de nombreuses contusions, qui, heureusement, n'auront point de suites graves. Nous lui offrons nos meilleurs vœux de guérison.

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Arènes, fils de M. Arènes, conseiller municipal dans notre commune, a été nommé facteur rural suppléant à Pélacoq, en remplacement de M. Fargues. Nos félicitations.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Bons, sabotier et coiffeur, décédé à l'âge de 62 ans, après une cruelle maladie.

C'est un excellent citoyen qui disparaît. Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Nous adressons à sa veuve éplorée, à ses trois fils et à toute la famille, nos sincères condoléances.

Luzech

Contribution volontaire. — Le Conseil municipal, dans sa dernière séance, a voté une somme de 500 francs, pour la contribution volontaire.

Il a désigné en même temps un comité chargé de recueillir les souscriptions de la commune. Ce comité est composé de MM. Martin, maire; Poujade, adjoint; Bary, Desprats, Lagan, conseillers municipaux; Michelet, juge de paix; Dupuch, directeur d'E. P. S.; Lizouret, curé doyen; D' Pellissier; D' Vidal; Bel, propriétaire à Fages; Bergon, propriétaire à Miran et Mme Cailion, institutrice à Fages.

Succès scolaires. — Nous apprenons avec plaisir le succès remporté au dernier concours du Surnumérariat des P. T. T. par notre E. P. S.

Les deux candidats présentés : MM. Pierre Fournié et Lascourges ont été reçus dans un très bon rang. Nos félicitations.

Saux
Syndicat agricole. — Quinze propriétaires de Saux se sont réunis mercredi soir à la mairie, dans le but de créer un syndicat agricole.

A l'unanimité ils ont décidé d'en fonder un. Le bureau provisoire a été formé ainsi qu'il suit :

Président : Cagnès ; Vice-présidents : Pouchet Marcel, Vigouroux Emile ; Secrétaire : Delrieu ; Commissaires : Cauzit ; Salles ; Luga ; Courroux ; Rajade ; Pouget.

Dimanche 23 mai on formera le bureau définitif et on provoquera ensuite une réunion de tous les propriétaires pour recueillir les adhésions et approuver les statuts.

Ce groupement sera considérable parce que beaucoup d'agriculteurs des villages voisins veulent en faire partie.

Arrondissement de Figeac

Figeac
Probabilité. — M. Charles Valet, chaudronnier, place Barthol, ayant trouvé, dans la cour de la gare, deux billets de 100 fr. que venait de laisser tomber une jeune dame, s'est empressé de les lui remettre.

Nos félicitations à notre probe compatriote.

Etat-civil du 14 au 21 mai. — Naissances: Cassayre Pierre ; Bergon Fernand ; Blanqui Jean ; Lefebvre Marguerite.

Mariage: Grimaud Eugène-Marius et Toussaint Marie-Louise.

Décès: Cadène Jean-Baptiste, 84 ans ; Baumann Jean, 66 ans ; Capmeil Lucie, veuve Sabatié, 74 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui, dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Selves, rue de la République et demain, jour férié, par la pharmacie Delmas, pont Gambetta.

Taxe du pain. — En raison de la forte augmentation du prix des farines, le prix du kilo de pain est porté à 2 francs, à dater du lundi, 24 courant.

Bagnac
Ecole de filles. — La commune de Bagnac ne possède pas encore de local pour l'école de filles. Quand la laïcisation fut faite, en attendant la construction d'une école, un local fut loué pour loger le personnel et les élèves. Cela ne devait être que provisoire, mais pour des raisons diverses, le provisoire dure encore.

La municipalité actuelle, voulant enfin loger convenablement notre école, devait, ou construire, ou acheter un immeuble qui convienne à cette destination.

Il était très difficile de trouver un patis approprié et la construction, actuellement coûtée très cher et demande du temps.

On s'est décidé à acheter un vaste immeuble, dont le choix ne peut qu'être approuvé. C'est la maison de Mme Trémoulet, située en bordure de la route nationale, à l'extrémité du bourg.

De construction récente, solide, pourvue de vastes pièces au rez-de-chaussée, l'appropriation de 3 pièces en salles de classe ne coûtera pas très cher.

Le premier étage offre assez d'espace et de chambres pour loger le personnel.

Une cour d'honneur et un vaste jardin, dont une partie peut être transformée en cour de récréation pour les élèves, sont largement suffisants.

Visité et examiné, sous tous les rapports, par M. l'inspecteur primaire et l'architecte, ces messieurs ont constaté que ce local réunissait toutes les conditions voulues pour une école. Nul doute que l'administration supérieure ne donne son approbation et tout fait espérer que la promesse d'achat pourra être transformée sous peu en acte d'achat définitif.

Dans ce coin tranquille, nos enfants y trouveront avec l'air, la lumière et les conditions hygiéniques toutes les commodités nécessaires.

On espère que toutes les réparations voulues seront faites pour que l'inauguration puisse avoir lieu à la rentrée de 1927.

Sousceyrac

Nécrologie. — M. Bernard, quincellier à Sousceyrac, a été enlevé à l'affection des siens à l'âge de 64 ans, après une courte maladie.

M. Bernard, laisse d'unanimes regrets. Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Nos sincères condoléances à la famille.

St-Céré

Réunion du Syndicat des pharmaciens du Lot. — La réunion annuelle des pharmaciens du Lot a eu lieu cette année à St-Céré. C'est une tradition désormais parmi eux de visiter tour à tour, par une sorte de roulement, nos cités quercyennes. Nous ne pouvons que les proposer en exemple.

L'automobile fait la nique à tous les horaires des compagnies et ajoute à l'humour voyageuse une fantaisie, une liberté délicate.

Donc ce fut à St-Céré, lundi matin, une invasion de potards.

M. le maire avait mis gracieusement à leur disposition la salle de la mairie. Sous la présidence de M. Garnal, le distingué pharmacien de Cahors, ils y traitèrent des questions professionnelles. Y décidèrent-ils la diminution du prix des apozèmes, purgations, onguent, cataplasmes et autres médecines noires ? Nous en doutons.

A une heure, un déjeuner exquis leur fut servi au Touring-Hôtel ; les félicitations ne furent pas éparpillées à M. David, et ce fut justice. Toasts et discours de MM. Garnal, Gineste et Capmeil furent très applaudis. Le programme comportait la visite de St-Céré et de tous les environs, mais il dut être écourté en raison du temps maussade que nous subissons. Ils

ne voulurent pas cependant nous quitter sans voir Montal et la Grotte de Presque. M. Faure, président du Syndicat d'initiative de St-Céré, leur en fit les honneurs avec l'aimable courtoisie dont il est coutumier. Nos pharmaciens se déclarèrent ravis de l'accueil que leur avait réservé notre vieille cité viscontine.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon
Pharmacie de service. — C'est la pharmacie Loustaunau qui assurera le service demain dimanche, et après-demain lundi, la pharmacie Meulet.

Examens des bourses. — Parmi les candidats reçus aux examens des bourses, nous sommes heureux de relever les noms suivants :

Ecole publique de garçons, 2^e série : Fajolles.

Ecole primaire supérieure : cinq en 2^e série et 2 en 3^e série.

Ecole publique de filles, 1^{re} série : Milles Josette Blanquet et Paule Bourriane.

2^e série : Delmas Raymonde, Lamontagne Andrée Lauriou Eliane, Poux Simone, Souhac Jeanne et Sarut Marie-Louise (admissible).

Ce sont là des résultats qui dispensent de tout commentaire. L'enseignement donné dans nos écoles publiques dénote une préparation intelligente, soutenue et méthodique.

Nos félicitations bien sincères aux jeunes lauréats et lauréates, à leurs familles et surtout à leurs dévoués maîtres et maîtresses.

Anglars-Mozac
Doctorat en médecine. — M. Charles Ayzac, de Vayssac, vient de présenter sa thèse de doctorat devant la Faculté de médecine de Paris, sur : « La calcification des Bourses séreuses particulières », qui a brillamment soutenue et pour laquelle il a obtenu la mention très bien.

Nos félicitations au jeune docteur.

Gramat
Legs. — Mlle Anna Cépède, ancienne institutrice de Lavergne, récemment décédée à Gramat, a légué 1.000 fr. à la Société de secours mutuels St-Vincent-de-Paul de Gramat.

Au nom de la mutualité, les nombreux sociétaires adressent à sa mémoire un souvenir reconnaissant et ému.

Vaccination. — Une séance gratuite de vaccination et de revaccination a eu lieu à la mairie de Gramat le vendredi 21 mai, à quatorze heures.

Ginouillac
Inauguration du monument aux morts. — Nous rappelons que l'inauguration du monument aux morts de la guerre de la commune de Ginouillac aura lieu dimanche 23 mai, sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Gourdon.

Les personnes qui voudraient bien assister au banquet qui précédera la cérémonie sont priées d'adresser leur adhésion à M. Vialat, restaurateur à Ginouillac, en y joignant la somme de 12 fr., prix du banquet.

Soulomès
Hyménée. — Samedi dernier a été célébré à Soulomès, le mariage de M. Hippolyte Vingès, propriétaire au Mas-del-Pech, commune de Lentillac, avec Mlle Marie-Madeleine Sambat, demeurant à Fontgrand, commune de Soulomès.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Martel
Contribution volontaire. — La boulangerie coopérative de Martel a versé 100 fr.

Payrac
Nécrologie. — On a appris avec regret dans la région la mort de M. Calixte Pébère, maire de Mesclat, membre de l'Office agricole du Lot, ancien conseiller d'arrondissement du canton de Payrac.

C'était un bon administrateur pour la commune de Mesclat, à laquelle il a rendu beaucoup de services.

Salviac
On réclame. — Serions-nous à la veille de la réalisation de certains travaux pour l'amélioration des places et rues de notre ville ?

Nous voudrions bien le croire. Si nous sommes bien renseignés, on se rait sur le point de commencer les travaux de nivellement de la place de la Bascule, le caniveau de la rue Basse et des travaux d'aménagement seraient également effectués à la fontaine publique pour la fin juillet.

Nous prenons date pour cette époque et nous nous promettons de revenir sur cette question comme sur celle de l'abattoir dont nous avons parlé plusieurs fois dans ces colonnes.

A l'Enregistrement. — M. François Dépuntis, receveur de l'Enregistrement, à Salviac, et nommé récemment receveur de 4^e classe à Lalinde (Dordogne), est maintenu sur place.

Dégagnac
Syndicat des planteurs de tabac. — Le bureau du Syndicat des planteurs de tabac de la commune de Dégagnac avait invité dimanche 16 mai les membres des Syndicats de tabacs des communes voisines à venir grossir le nombre des planteurs de Dégagnac, pour écouter la conférence de M. Fourgous, contrôleur principal des tabacs à Souillac. La réunion eut lieu à 11 heures, présidée par M. Lamartinie, président du Syndicat des planteurs de tabacs de Dégagnac ; elle eut le succès escompté.

En termes excellents, M. Lamartinie présenta le conférencier, qui n'est pas un inconnu dans la région, puisqu'il connaît à fond les populations rurales du canton en raison de sa situation de contrôleur à Gourdon.

M. Fourgous examina le côté purement technique des transformations survenues depuis quelques années dans la culture, la présentation et le paiement de la récolte des tabacs ; il fut très écouté et très applaudi. Il déclara qu'il espérait que grâce aux concours et à l'appui des parlementaires du département, et à la demande formelle des Syndicats, les populations du canton de Salviac se verraient sans doute autorisées prochainement à planter du tabac à fumer. Sa causerie, savamment ordonnée, éloquentes souvent, fit grande impression. Après lui, M. le docteur Cambornac, président du Syndicat des planteurs de tabacs de Salviac, prit la parole ;

il fit appel au dévouement des syndicalistes et les encouragea à persévérer dans leurs résolutions. M. Lamartinie remercia le conférencier, et une permanence fut établie pour recevoir les adhésions des planteurs au Syndicat. De nombreuses inscriptions eurent lieu séance tenante.

Au cimetière. — Jusqu'ici, nous nous sommes tu ; mais certains faits répétés, qui ne devraient pas se produire, nous obligent à sortir de notre réserve.

Il est fort désagréable, lors d'une sépulture, de se trouver, au moment de procéder à l'inhumation, devant une fosse à moitié ou aux trois quarts comblée par des éboulements ; même par temps de grande pluie, ces glissements de terrain peuvent être évités en prenant quelques précautions.

Mais ce qui est inconcevable et inadmissible (le cas s'est renouvelé jeudi), c'est de ne pouvoir descendre un cercueil de dimension ordinaire, dans la fosse, par suite de l'insuffisance de sa longueur et de la largeur.

En la circonstance, la situation de fortune du défunt et de la famille aurait-elle conditionné le cube de terre à remuer ?

Il est à souhaiter que ces situations, pénibles pour la famille, les parents et les amis, ne se renouvelent pas.

Lavercaunière
Recette burlesque. — Nous apprenons avec plaisir que notre estimé compatriote, M. Jean-Baptiste Lacombe, receveur-buraliste à Lavercaunière, est admis au tableau d'avancement pour 1926.

Nos bien sincères félicitations.

Concorès
Conseil municipal. — Dimanche dernier le Conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de M. Larrive, maire. 11 conseillers municipaux étaient présents.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. 3 demandes d'assistance aux femmes en couches et 1 demande d'assistance aux familles nombreuses reçoivent un avis favorable.

Un comité pour les souscriptions volontaires est composé de la manière suivante :

Président : M. Taillade, conseiller municipal ; Vice-Président : M. Andurand, adjoint au maire ; Secrétaire-Trésorier : M. Coulon, instituteur.

Le Conseil désigne ensuite M. Bult Emile, conseiller municipal, pour faire partie de la Commission chargée de faire la Révision des listes électorales pour la Chambre d'agriculture.

Ensuite, le Conseil proteste contre la suppression de la gendarmerie du chef-lieu de canton (St-Germain), qui est envisagée en haut lieu. Voici le texte de la délibération :

Le Conseil municipal émet le vœu que :

la suppression de la gendarmerie du chef-lieu ne pourrait que porter atteinte à la sécurité publique ;

que les vols ne pourraient qu'être rendus plus nombreux ;

que le braconnage serait facilité ;

que les familles nomades se montreraient encore plus exigeantes envers les habitants ;

que la police municipale serait rendue plus difficile à assurer ;

demandé, à l'unanimité, le maintien de la gendarmerie du chef-lieu.

Mais dans un but d'économie et approuvant le principe de la compression des effectifs émet le vœu :

que les brigades montées soient supprimées ;

que les brigades de gendarmerie soient portées à 4 hommes ;

que le nombre des officiers soit diminué ;

que chaque canton, à part Cahors, n'est qu'une seule brigade.

En conséquence prie M. le Préfet de transmettre la présente délibération aux autorités compétentes et prie les élus du département, à défendre énergiquement les vœux ci-dessus exposés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée.

Nous sommes heureux d'annoncer le prochain mariage de :

Léon Delteil, propriétaire à Peyrilles, avec la gracieuse Marcelle Terrié, fille de M. Jean Terrié, conseiller municipal.

Et celui de :

Edouard François, notre sympathique conseiller municipal, avec Mlle Marie Thomas de Lavercaunière.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité à ces fiancés.

Avis à bien retenir
LOCATION AUTO

Monsieur Léo TAVERNIER, propriétaire du Café-Bar, 14, rue G. Clemenceau, prévient le public qu'il organise dès aujourd'hui

UN SERVICE AUTOMOBILE pour excursions et promenades ET A TOUTE HEURE

ON DEMANDE
de bons Monteurs Electriciens

BODIN, Electricité, CAHORS

« LES DOCKS DE L'ALIMENTATION »

PLACE VICTOR-HUGO

DEMANDENT

Deux Hommes de peine

L'AVENIR

dévoit infailliblement et discrètement

contre 10 francs

env. 3 questions, prén. et date nais. à MADAME BENOIT

6, rue Besson, ROMANS (Drôme)

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 15.

Au pays du régime sec

De New-York. — Le capitaine et le lieutenant d'un navire français ont été arrêtés, pour contrebande d'alcool.

A la suite de perquisitions dans le navire, on a trouvé 27 valises remplies de liqueurs.

Elles ont été saisies.

Le capitaine et le lieutenant ont été laissés en liberté provisoire.

Grève des ouvriers coiffeurs au Havre

Le Havre. — La moitié des ouvriers coiffeurs est en grève. Les ouvriers réclament une augmentation des salaires.

Au Maroc

M. Steeg visite le front

D'Ouezzan. — M. Steeg a visité les caïds et les notables des tribus Beni Mestara nouvellement soumises.

Il a commencé sa visite par le front ouest et il visitera les troupes du groupement de Fez. Il se rendra à Teroual, Fezjali, Taouant, Tafant et sera de retour à Rabat, le 28 mai.

LES CHANGES

Paris : Les changes à 11 heures : Livre : 148,75.

Dollar : 30,58.

Une exécution en Amérique

Dans l'Etat de Nevada, un nègre condamné pour avoir fait avorter une jeune fille qu'il refusait d'épouser fut asphyxié au moyen du gaz hydrocyanique.

Après trois secondes, il fut sans connaissance. Après trois minutes il avait cessé de vivre.

« A la Chaumière de Regourd »

A L'OCCASION

des FÊTES DE LA PENTECOTE

il y aura

BAL A GRAND ORCHESTRE

AVEC JAZZ-BAND

Les Dimanches et Lundi après-midi et soir

Restaurant à Prix Modérés

PHONOGRAPHES PATHÉ

P. MEYZENC

(Ancienne Maison Louis)

36-38, Bd Gambetta, CAHORS

Disques Pathé double face à partir de 6 fr. 50

Envoi des Catalogues sur demande

... Malgré la hausse...

la CORDONNERIE GÉNÉRALE, rue Maréchal-Foch, 10, CAHORS, offre à sa Clientèle un grand choix de magnifiques chaussures à des prix inférieurs aux cours actuels.

On demande Ouvriers et Ouvrières

HOTEL

ÉTABLISSEMENT THERMAL

DE SAUBUSSE-LES-BAINS

Près DAX (Landes)

Propriétaires : ANNEQUIN-LABORDE

BAINS DE BOUES

Guérison radicale des rhumatismes

sous toutes leurs formes

EAUX les plus chaudes de la région de Dax.

BAINS plus naturels parce qu'ils sont pris dans la Source même émergente du sol.

PENSION beaucoup moins chère qu'à Dax.

Confort Moderne

RÉDUCTION SENSIBLE POUR LES GENS DU LOT,

M. ANNEQUIN, étant de Larroque-dés-Arcs, et voulant faire connaître son

Établissement à ses compatriotes. Ecrivez pour renseignements au Directeur de l'HOTEL-DES-BAINS, à SAUBUSSE (Landes).

A VENDRE

Une PEUGEOT 11 HP., 6 places

TRÈS BON ÉTAT

Ferai camionnette pour 700 kilos

S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE

cause départ

BELLE CHAMBRE MODERNE

complètement neuve

Se présenter : 21, boulevard Gambetta (2^e étage), tous les jours de 1 h. à 4 h. 1/2 et de 8 h. à 9 h. du soir ; le dimanche de 10 h. à midi et de 2 à 4 h. du soir.

VOTRE

ESTOMAC

FONCTIONNE-T-IL MAL ?

Éprouvez-vous après les repas des tiraillements, des pesanteurs, des crampes ? Vos digestions sont-elles longues et pénibles ? Manquez-vous d'appétit ? Êtes-vous sujet à de fréquentes migraines ? Si vous ressentez ces douloureux maux, c'est que votre appareil digestif est fatigué et qu'il a besoin de quelques semaines de repos. Pour reposer l'estomac sans affaiblir l'organisme, mettez vous simplement au régime du Phoscao, aliment réconfortant dont l'assimilation n'exige aucun effort, car il est digéré par les estomacs les plus délabrés et les plus délicats.



PHOSCAO

LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS
LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS

Le Phoscao est un aliment complet, agréable au goût et qui redonne des forces aux anémiques, aux convalescents et aux vieillards. Son usage est conseillé par tous les médecins aux arthritiques, aux rhumatisants, aux femmes enceintes et aux nourrices.

ENVOI GRATUIT D'UNE BOÎTE D'ESSAI

A. DARDANNE et Fils, 12, Rue de la Tour-des-Dames, PARIS-IX^e

HORLOGERIE SUISSE

RICHARD JAKUBOWSKI

Horloger-Bijoutier

1 bis, rue du Portail-Alban, 1 bis CAHORS

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATION

d'Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie et Orfèvrerie

PIÈCES DE COMMANDE

Travail soigné - Exécution rapide

Prix modérés devant toute concurrence

Achat d'Or et d'Argent, Brillants et Perles

Vieux Dentiers

N. B. — Toutes les Réparations sont exécutées dans mon Atelier quelle que soit leur importance

VOITURES D'ENFANT

LA PRÉSERVATRICE

à suspension souple et stable

réalisant la suspension à courroies

N'achetez pas avant d'avoir vu Nos Modèles

Motobécane

La plus simple, la plus économique des motos

2 CV. 40 km. à l'heure

PRISE A L'USINE : 1.485 fr.

AGENT RÉGIONAL

BESSAC, CYCLES

28, QUAI DE REGOURD, A CAHORS

A VENDRE

1 Fusil de chasse HAMMERLESS

Calibre 16. — ETAT NEUF

S'adresser au Bureau du Journal

FOUDRES chêne toutes contenances

CUVES et tous genres futaille

POMPES A VIN JAVA

PRESSOIRS GARIN

Seuls Dépositaires de ces marques pour la Région

MATÉRIEL VINICOLE

MM. LAMOURÉ & ROBERT, à PRATSSAC (Lot)

BELLE VICTOIRE

des Benjamin

Dans la formidable randonnée les

4 BENJAMIN

engagées se sont classées premières sans aucune pénalisation

1^{er} AUBRY, torpédo, série 1.100 cm³.

1^{er} BODIN, torpédo luxe, 1.100 cm³.

1^{er} ALLAVOINE, charrette normande, 1.100.

1^{er} BRAMARI, charrette normande, 1.100.

Les Nouvelles 7 C. V. Benjamin, type « Tour de France », sont garanties impeccables, avec tous les derniers perfectionnements.

Eclairage, Démarrage électriques

Freins sur les 4 roues

Agent régional :

PRADIÉ, 18, Boulevard Gambetta, CAHORS

Un véritable progrès

est celui qui consiste à faire soi-même pour 4 fr. un litre d'excellent vin fortifiant avec la Quintonine. La Quintonine est un extrait concentré nouveau qui tonifie le sang, les nerfs et guérit la faiblesse, l'anémie et la neurasthénie. Le flacon, dose pour faire un litre de vin fortifiant, 3 fr. 50 + 0 fr. 50 d'impôt.

Pharmacie Orliac à Cahors.

LES TACHES DE ROUSSEUR

disparaissent en quelques jours, grâce à l'OREME DES TROIS FLEURS. Pas d'insuccès. Essayez, vous serez émerveillés. 8 fr. 45.

Dépôt à Cahors : Pharmacie-Artigues, 86, Bd Gambetta.

SUIS ACHETEUR D'ESCARGOTS BLANCS

« dit GUILLAUME »

M. ESTRADÉL, Mac légumes

2, RUE DU CHATEAU-DU-ROI (en face la Prison)

Entreprises Générales

Maçonnerie

Ciment armé

Carrelages

Couvertures et Crépiages

EN TOUS GENRES

LABOUDIE frères

Entrepreneurs

2, rue Saint-Pierre, CAHORS (Lot)

A VENDRE

UNE MAISON

SITUÉE

32, rue du Château-du-Roi, CAHORS

Comprenant

Rez-de-Chaussée

2 Etages (2 Chambres à chaque étage)

Cave et Grenier

S'adresser à M^e Jean FABRE, Notaire

RELIGIEUSE

donne secret pour guérir Pityriasis, Mal de Métrorhées, Mal de Métrorhées, Mal de Métrorhées, Mal de Métrorhées.

VOULEZ-VOUS VENDRE

ou

ACHETER

Une PROPRIÉTÉ de Rapport ou d'Agrement

Une MAISON - Une VILLA

ou FONDS de COMMERCE

ou n'importe quel Immeuble

ADRESSEZ-VOUS A

M. J. DELLARD

Cabinet Immobilier

1, rue Maréchal-Joffre, à CAHORS

Le plus anciennement créé

A. G. C. 27 28

LA PHOSPHORE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 12 francs
UN SEUL MODELE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les Pharmacies

Bibliographie

Abonnez-vous à
LA REVUE HEBDOMADAIRE
qui publie dans son numéro du 15 mai 1926 : « De la Provence aux Etats-Unis d'Amérique », par Emile Ripert. — « Le Mystère de la Peur », par André de Lorde. — « La Glissade Radicale au Gouffre Communiste », par Paul Reynaud. — « Le Chiffre », par Alexandre Arnoux.
ABONNEMENTS : France et Colonies : un an : 75 fr. ; six mois : 40 fr.
L'abonnement d'un an payable en 2 fois sur demande, 40 fr. à la souscription et 35 fr. six mois après.
Spécimen gratuit.
PLON, 8, rue Garancière, Paris. Le numéro : 2 fr. 50.

CHEMIN DE FER DE PARIS à ORLÉANS

Vente de cartes postales
Reproductions d'affiches illustrées
La Compagnie d'Orléans vient de rééditer les deux séries de cartes postales reproduisant certaines de ses affiches illustrées qui ont obtenu tant de succès auprès du public.
Ces cartes sont mises en vente dans ses principales gares et bureaux de ville au prix de 2 francs la pochette, de 10 sujets chacune :
1^{re} Série : Les Châteaux de la Loire.
2^e Série : Sites et Monuments Célèbres du Réseau d'Orléans.
Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 fr. 15 par série au Bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris (XIII^e).
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le Gérant : A. COUESLANT.

VENTE
DE
Fonds de Commerce

Suivant acte sous-seing privé, en date, à Cahors, du 22 avril 1926, enregistré le 22 avril 1926, l. 76, c. 4, Monsieur GALAN Marcel et René CREST, son épouse, modiste, demeurant à Cahors, 10, rue Nationale, ont vendu à Mademoiselle Yvette PICK, mineure émancipée, autorisée par sa mère, Madame Veuve Louis-Paul PICK, demeurant à Cahors, place Saint-James, n° 4,
le fonds de commerce de modiste que les mariés GALAN exploitaient à Cahors, rue Nationale, n° 10, sans enseigne, comprenant la clientèle, l'achalandage, le matériel et les marchandises en magasin.
Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites en la demeure de Mlle Yvette PICK, modiste, rue Nationale, n° 10, dans les dix jours de l'insertion renouvelant la présente, conformément à la loi.
Pour premier avis :
Mademoiselle PICK.

Publication de Dissolution et Partage de société en nom collectif

Premier avis
Suivant acte S. S. P. en date du 19 Mai 1926, portant la mention : Enregistré à Cahors, le 20 Mai 1926, folio 62, numéro 476, Recu 18 francs. Le receveur : signé Séguinot, la Société en nom collectif formée entre Monsieur Philippe CAMBOLIVE et Monsieur Eliodore LEGARRE, demeurant tous à Cahors, sous la raison sociale « Cambolive et Legarre », avec siège social à Cahors, rue Saint-Géry, numéro 27, suivant acte de Maître DURRANG, notaire à Cahors, du 16 septembre 1922, enregistré et publié conformément à la Loi, a été dissoute et partagée à dater de ce jour.
Deux extraits de cet acte de dissolution et partage ont été déposés le 22 Mai 1926, l'un au Greffe du Tribunal de Commerce de Cahors, l'autre au Greffe de la Justice de Paix du canton sud de Cahors.
Domicile a été élu pour les oppositions à Cahors, au siège social.

Les créanciers auront un délai de quinze jours, à partir d'une seconde insertion, pour faire la déclaration prévue par l'article 7 de la Loi du 17 Mars 1909.
Pour première insertion :
P. CAMBOLIVE.

ETUDE
DE
Maître Gaston DUTOURS
NOTAIRE A PRAYSSAC (LOT)

Suivant acte reçu par Maître Gaston DUTOURS, notaire à Praysac (Lot), le cinq mai mil neuf cent vingt-six, enregistré,
Monsieur Georges VIDUS, propriétaire et industriel, demeurant à La Combe-Jourda, commune de Puy-l'Evêque (Lot),
et Monsieur Georges GAUDRY, industriel, demeurant à Praysac, ont déclaré dissoudre purement et simplement, à partir du cinq mai mil neuf cent vingt-six, la Société en nom collectif formée entre eux sous la raison sociale : « Vidus et Gaudry », ayant pour

objet d'exploiter une scierie mécanique, d'acheter et vendre des bois, de les débiter et de les manufacturer, et établie à La Combe-Jourda, ladite Société constituée suivant acte reçu par ledit Maître DUTOURS, notaire, le sept novembre mil neuf cent vingt-cinq.
La liquidation sera faite par les deux associés. Une expédition de cet acte a été déposée le vingt mai à chacun des greffes du Tribunal de Commerce de Cahors et de la Justice de Paix de Puy-l'Evêque.
Pour extrait :
Signé : DUTOURS,
Notaire.

FAITES UNE VISITE
à l'Hôtel des Ventes
4, rue Blanqui, Cahors

Vous y trouverez un choix de : Chambres, salle à manger, Objets divers d'ameublements, Bâtoirs, Meubles anciens, etc... Actuellement belle série de Coffres-forts toutes dimensions « marque Bauche ».

SERVICE D'ÉTÉ 1926

De Paris à Toulouse par Cahors										De Toulouse à Paris par Cahors										De Cahors à Libos									
OMNIB.		OMNIB.		EXP.		MIXTE		RAPIDE		EXP.		EXP.		RAPIDE		RAPIDE		EXP.		EXP.		RAPIDE		RAPIDE					
1 ^{re}	2 ^e	1 ^{re}	2 ^e	1 ^{re}	2 ^e	1 ^{re}	2 ^e	1 ^{re}	2 ^e	1 ^{re}	2 ^e	1 ^{re}	2 ^e	1 ^{re}	2 ^e	1 ^{re}	2 ^e	1 ^{re}	2 ^e	1 ^{re}	2 ^e	1 ^{re}	2 ^e	1 ^{re}	2 ^e				
PARIS (Orsay) dép.	22	5	10	8	17	—	19	50	21	15	—	4	50	6	28	10	9	13	40	19	43	20	23	23	1	23	25		
PARIS (Aust.) dép.	22	23	10	20	17	12	—	20	21	27	—	6	14	9	43	11	16	—	20	33	21	11	23	47	0	11			
LIMOGES (arr.)	5	46	16	40	23	12	—	2	21	3	27	—	6	53	10	24	—	16	40	—	—	—	—	—	—	—	—		
BRIVE (arr.)	4	30	9	16	48	23	18	23	43	2	29	3	35	7	30	11	6	—	17	18	—	—	—	—	—	—	—		
Gignac-Cressensac.	7	41	12	32	16	19	18	37	18	50	1	25	4	24	5	24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
SOULLAC	8	40	13	50	17	24	19	20	38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
CAZOUËLS	8	48	13	58	17	32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
La Chap.-d-Mareuil	8	54	14	4	17	38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Lamothe-Fénelon	9	44	14	24	13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
NOZAC	9	44	14	24	13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
GOURDON	9	29	14	40	18	23	19	46	21	46	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Saint-Clair	9	38	14	49	18	33	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Dégagnac	9	49	15	18	45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Thédirac-Peyrilles	10	15	11	18	58	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Saint-Denis-Catus	10	11	15	22	19	13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Espère	10	20	15	31	19	24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Pradines	10	27	15	33	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
CAHORS (arr.)	10	33	15	44	19	35	20	27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
CAHORS (dép.)	11	51	17	42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Sept-Ponts	12	1	17	54	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Cicourac	12	15	18	21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Labenque	12	23	18	21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Caussade	13	19	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
MONTAUBAN arr.	13	35	19	40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
TOULOUSE arr.	16	46	20	56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		

Feuilleton du « Journal du Lot » 12
ROBERT BOUTEFEU
Chaqueur
PAR
la Comtesse de BAILLEHACHE
XI
— Dites-moi... La jeune fille est jolie, et si j'en juge par les apparences, elle doit avoir un gros sac d'or tout neuf... Est-ce pour jouer la Comédie de l'Amour et du Hasard que vous avez pris un pseudonyme ?
— Si vous voulez, fit le jeune homme fatigué.
— Je m'en doutais ! s'écria le médecin. Vous êtes très malin, mon cher marquis ! A votre service. Reposez-vous ; je reviendrai ce soir.
Plomeur n'avait pas pensé, en commençant cette mascarade, qu'elle pût être ainsi interprétée. Il se sentait un débutant, un apprenti, dans le monde compliqué sur lequel règnait la jalousie et l'amour immodéré de l'or. Cet amour-là, il commençait à le ressentir, d'autant plus fort que les peines causées par sa pauvreté soudaine étaient plus cruelles. Mais pourtant il n'aimait pas la fortune au point de la poursuivre sous une livrée !!! Quelle déplorable opinion était celle de Maupré !!! qui serait

celle sans doute de beaucoup de monde, si jamais le secret de l'aventure venait à être divulgué. Heureusement que le docteur était discret par profession.
Les cinq jours passèrent vite, entre le repos et quelques heures de promenade sans contrainte. Une lettre du prince, renvoyée par Sigmart, arriva :
« Mon cher frère et ami,
« Je ne vous étonnerai pas en vous disant que mes pensées vous suivent et que mon cœur se serre en songeant à vous. J'aurais voulu vous trouver une occupation provisoire digne de vous, mais en cette saison des vacances, c'est impossible.
« Je suis heureux de vous dire que la Société de la Sonora (Société des mines de la Sonora) vous a, sur ma demande, nommé directeur des bureaux parisiens de sa mine d'Escuadriz. Les bureaux sont en construction, car on modifie un immeuble rue d'Anjou ; cela prendra encore plusieurs mois sans doute, mais votre service commencera en octobre, par un stage aux bureaux du boulevard Haussmann. Je crois que vous pourrez, là, vous faire une jolie situation, avec le temps, une situation en rapport avec vos goûts et vos habitudes. Mon père a bien voulu mettre à ma disposition le paquet d'actions qu'il possède de Sonora et d'Escuadriz ; personne ne saura qu'elles ne sont pas entièrement à vous. Plus tard, si vous désirez les

acheter, mon père vous les cédera au cours de la Bourse. Si nous n'avions pas usé de ce stratagème, je n'aurais pu vous trouver de situation possible. En France, l'eau va toujours à la rivière, et l'on ne peut gagner d'argent que si l'on en a déjà.
« Vous avez encore presque trois mois devant vous ; maintenant que vous avez l'avenir assuré, venez. Votre chambre est préparée, et l'on vous attend à toute heure.
« Ghislaine est en beauté. Elle a invité pour un quinzaine la cousine Guillemette de Saint-Maulé, et elle les monte à cheval tous les jours. Quel dommage que vous ne puissiez vous joindre à moi pour les accompagner !
« J'ai essayé d'un mariage entre mon voisin de la Mérandière et Guillemette ; elle lui plaisait beaucoup, mais quand il a su qu'elle n'avait comme dot que sa part (qui est un cinquième), des terres de Pontoron, il s'est enfui en Espagne ! Nous en avons beaucoup ri, Guillemette la première...
Cette lettre fit grand bien au marquis de Plomeur. Tout d'abord, l'idée de se savoir agréé par la puissante Société des Mines de la Sonora, la certitude d'avoir un gagne-pain honorable assuré dès octobre, le remplissaient de joie. Qu'importait l'épisode désagréable actuel ? C'était une panne... une panne dans la vie, voilà tout ; bientôt l'existence reprendrait,

respectable et calme, avec un budget normal, et la liberté, le droit de disposer de soi.
En attendant, il fallait répondre à Maxence.
La poche trop vide pour oser entrer dans un café, Damien remonta dans sa chambrette avec une feuille de papier achetée à l'hôtel, Assis devant la table lavée, mais toute souillée de graffiti, d'encreoches au canif et d'inscriptions viles en creux, telles que certains soldats avaient la rage d'en illustrer les murs des cantonnements en campagne, il réfléchit. Cette génération qui a passé des bancs des écoles aux champs de bataille et qui a été versée ensuite, adultes sans adolescence, dans un monde bouleversé, cette génération n'a pas appris à penser, non plus qu'à vivre ; elle n'a appris qu'à agir et à mourir.
Ainsi Guillemette était au Plessis ? Il se la représentait à côté de Ghislaine, amazones hardies et légères, le long du bois. Quels chevaux montaient-elles ? Et cet homme, ce baron de la Mérandière, qui avait rejeté Guillemette à cause de son manque de fortune... Quel homme charmant !!! Pour un peu, Maxence aurait pu annoncer les fiançailles de la jeune fille !
Damien se rendait compte que cette nouvelle lui eût causé une peine intense. Aimait-il donc sa cousine ? Il ne la connaissait pas suffisamment. Et pourtant il se sentait attiré vers

elle, si courageuse dans la pauvreté, la cruelle, laide et sauvage pauvreté. Il déboucha son stylographe en or, donna l'année auparavant, par l'oncle Guy. Un stylographe en or ! cela devait avoir de la valeur ; peut-être pourrait-il le vendre ?
Il fit un rapide inventaire de sa fortune. Celle-ci consistait en un billet de cinquante francs et un peu de menue monnaie. De quoi payer l'hôtel, mais pas suffisamment pour vivre pendant les cinq jours qui le séparaient encore du moment où il espérait toucher ses appointements... à condition que lady Silversmith payât régulièrement... ce qui n'était pas certain.
Il écrivit ; remercia Maxence et son père, le prince Elie, de leur bonté à son égard, au sujet des actions. Il les rachèterait aussitôt que possible. Quant au séjour, il estimait devoir déjà assez à son beau-frère pour ne pas abuser en allant encore passer chez lui trois mois à si rien faire.
« Tout va très bien, dit-il en terminant. Je ne veux pas m'habituer à la paresse, et serais très fier d'avoir su me débarrasser par mes propres moyens pour quelque temps au moins.
Il descendit pour acheter un timbre et jeter sa lettre à la boîte.
Il revint doucement vers l'un des revendeurs qu'il avait aperçu dans la rue principale, pour lui proposer le stylographe. Arrêté devant la vitrine, il se demandait comment s'y prendre

pour conclure un pareil marché. Acheter chez un marchand est une chose toute simple, mais vendre est très difficile. Il avait à demi sorti de sa poche l'objet condamné, et regretta d'avoir à s'en défaire. Mais le lendemain il serait trop tard ; le voyage recommençait, à petites journées, vers Nantes ; aux étapes, dans des villes sans importance il n'y aurait pas d'acheteurs pour un bijou ; il fallait vendre immédiatement.
— Hello ! Boutefeou !
Lady Silversmith surgit à côté de lui, arrêtée, elle aussi, à la devanture. Iris, retardée par Kio-To qui refusait de marcher, arrivait. Damien salua et voulut se retirer ; mais lady Silversmith était en veine d'amabilité :
— Je suis content vous être mieux, dit-elle. Venez avec moi.
— Est-ce que vous êtes souffrante, lady Silversmith ? demanda Damien froidement.
— Elle s'étonna :
— Moi ? pas du tout. Pourquoi vous demandez ?
Il répondit avec une politesse parfaite :
— Parce que je me serais fait un devoir de vous accompagner dans ce cas. Mais puisque cela n'est pas... je regrette. Je ne puis circuler en dehors de mon service, qu'avec des personnes de mon rang !
(A suivre).